



EXAMEN PROFESSIONNEL
SECRETAIRE ADMINISTRATIF
DU MINISTERE DE L'INTERIEUR

- Suite à l'arrêté du ministre de l'intérieur en date du 28 septembre 2012, le nombre de postes offerts à l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe supérieure de l'intérieur et de l'outre-mer ouvert au titre de l'année 2013 est fixé à **113**.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 24 octobre 2012 à 18h (heure de Paris) par voie télématique et jusqu'au 26 octobre 2012 (le cachet de la poste faisant foi) par voie postale. . Pour plus de détail voir sur le site du ministère de l'intérieur.

- Suite à l'arrêté du ministre de l'intérieur en date du 28 septembre 2012, le nombre de postes offerts à l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle de l'intérieur et de l'outre-mer ouvert au titre de l'année 2013 est fixé à **46**.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 12 octobre 2012 à 18h (heure de Paris) par voie télématique et jusqu'au 15 octobre 2012 (le cachet de la poste faisant foi) par voie postale. Pour plus de détail voir sur le site du ministère de l'intérieur.